



Compte rendu du CSAL du 17 janvier 2024

Instance en Hybride, suite à une alerte vigilance neige-verglas par Météo France et VNF National, relayée à la DT par la CFDT.

Présents :

Administration : Olivier FAURIEL (Matin), Lucile LEVEQUE (Après-midi), Karine SIMONNOT (Visio), Régine GIRET

Experts : Karine AUBERT (UTI VL), Jean-Andre GUILLERMIN (Bilan exploitation), Déborah PERROT (UTI VLS)

Syndicats :

CFDT (Visio) : Laurent BOURGOIN, Didier MANTELET, Patrick BLANC, Christian LAFOLLY, Didier ROUAU

CGT : Franck SENEÉ, Jonathan BOULEAU, Gilles GRIS

FO : Laetitia LEJEUNE, Jean-Baptiste CARPENTIER (Visio)

Solidaires : Lionel VERY Expert: Daniel SOUTY

Excusés : David LAGRANGE(CFDT), Pascal JUDEE (CGT), Cyril LEJEUNE et Patricia DAVANTURE (FO), Christophe RENARD (Solidaires)

Quorum Atteint

Une minute de silence en mémoire de Nathalie Freytag.

Lecture des 4 Déclarations liminaires.

La CFDT demande que la réorganisation de l'UTI Saône Loire soit présentée en commission et que la réorganisation de l'exploitation de l'UTI Val de Loire Seine soit présentée en CSAL en présentiel.

Le DT accepte juste un changement du déroulé de l'ordre du jour, la présentation de la visite de Molinet avant la modification de l'organisation de l'UTI Saône Loire.

Concernant le PA d'Amilly, la DT doit être vigilante, nombreux échanges avec les élus locaux, pour le CMI d'Auxerre rien de nouveau dans la prospection immobilière.

La cour des comptes va effectuer un audit sur l'état des lieux de la gestion des crédits de VNF.

Le Directeur annonce une enveloppe de plusieurs millions d'euros affectée à la modernisation des barrages manuels de l'Yonne.

Un retour d'expérience va être réalisé concernant les incidents survenus sur l'Yonne et sur les méthodes pas très académiques en attente d'expertise, le DT annonce que des remerciements ont été adressés aux agents qui ont participé aux opérations de remise en navigation.

Les explications du directeur n'apportent aucune réponse concrète et opérationnelle pour l'utilisation de cet ouvrage.

Concernant l'accord de navigation donné à des Péniches hôtels durant la crue de l'Yonne, le DT n'a pas de réponse et se renseigne. « Il va vérifier » .

Le DT annonce qu'il reviendra sur certaines réponses durant l'instance.

1) Désignation du secrétaire adjoint.

CFDT : Didier MANTELET

2) Tableau du suivi des décisions.

Il manque des informations, le tableau est incomplet pour la CFDT.

La CFDT indique qu'elle reviendra sur ces manquements lors des PV. Le délai très court de transmission des documents par l'administration, ne permet pas un retour optimal.

3) Approbation des PV des CSAL 16 et 28 novembre 2023.

PV du 16 novembre **Vote : POUR : CFDT, FO, CGT et SOLIDAIRE**

PV du 28 novembre **Vote : POUR : CGT, FO et SOLIDAIRE** **CONTRE : CFDT**

Suite à des questions sans réponse concrète, des modifications sont demandées par la CFDT.

6) Visite de la CLSSCT du 18 décembre au futur CMI de Molinet.

Le secrétaire de la CLSSCT, accompagné d'un représentant par OS, a visité les locaux afin de réaliser un compte-rendu de l'état des locaux.

Pour la CFDT, les résultats de cette visite auraient dû être débattus au préalable en commission.

La CFDT demande que des travaux soient engagés avant que les agents n'investissent les lieux.

4) Réorganisation de la maintenance à l'UTI Saône Loire.

Pour la CFDT, cette réorganisation impacte les conditions de travail des agents et devrait être débattus au préalable en commission.

La CFDT rappelle que nous ne sommes pas en CLSSCT vis-à-vis des débats du jour.

Vote : CONTRE : CFDT, CGT et SOLIDAIRE **ABSTENTION : FO.**

7) Bilan d'exploitation saison 2023.

Présentation par le SEMEH.

Problème des plantes invasives, le faucardage réalisé l'hiver permet une repousse plus tardive des plantes, favorisant la navigation de début de saison.

L'opération « péniche » (nord Bourgogne) permet également l'arrachement des plantes (rotation d'une péniche subventionnée par VNF).

En préventif, il n'y a pas vraiment de solution.

La GH a permis de maintenir la navigation. Les relations sont bonnes avec la police de l'eau ce qui facilite les choses.

Il est prévu la mise en place de compteurs sur toutes les COT tiers des prélèvements d'eau.

La règle d'attribution des saisonniers a changé cette année. Il faut privilégier les contrats longs.

La stratégie des mesures en cas de panne importante

La CFDT rappelle qu'il ne faut pas confondre panne importante et travaux non réalisés.

Le plan canicule a été adopté début juillet. Le bilan sera présenté en CLSSCT.

Un effort doit être porté sur la connaissance du trafic sur toute la DT.

5) Modification de l'exploitation de l'UTI Val de Loire Seine.

La réorganisation de l'exploitation du Loing supprime un poste d'itinérant, ce qui dégrade les organisations de travail des agents notamment en termes de risques routiers.

La CFDT s'oppose à la réduction des effectifs liées aux modifications des méthodes d'exploitation dénoncées par l'ensemble des personnels, tout en sachant que cette nouvelle organisation sera rapidement remise en cause pour être COP compatible.

Vote : CONTRE : CFDT, CGT et SOLIDAIRE ABSTENTION : FO.

Questions diverses.

Problèmes sur les téléphones avec l'application SmartService, la DSIN connaît le problème qui est en cours de traitement. En cas de problème, contacter CAMIL ou sa hiérarchie afin d'obtenir le QR Code d'accès.

Les journées info retraites sont programmées lors de 2 sessions du 13 au 17 mai (Nevers et Dijon) et du 07 au 11 octobre à Dijon.

Revalorisation PTETE, des disparités de paiements importantes apparaissent chez certains agents. Le SG va vérifier.

La cartographie des sites pérennes dans le cadre du COP va être publiée sur TEAMS.

La CFDT demande qu'une information générale soit faite à tous les agents sur les nouveaux outils informatiques déployés récemment.

Notes CFDT

La CFDT s'indigne que les points 4 et 5 soient validés, suite à l'abstention d'une seule organisation syndicale minoritaire.

La CFDT constate qu'il n'y a pas d'avancée dans les dossiers immobiliers du PA d'Amilly et du CMI d'Auxerre alors que les échéances approchent.

La CFDT déplore une nouvelle fois les divergences de modalité de tenue des instances avec le directeur.

La CFDT regrette que cette instance ait été maintenue malgré les conditions météorologiques.

La CFDT est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre